

RFC 4713 : Registration and Administration Recommendations for Chinese Domain Names

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 9 novembre 2006

Date de publication du RFC : Octobre 2006

<https://www.bortzmeyer.org/4713.html>

Les IDN, noms de domaine en Unicode soulèvent des questions particulières pour les langues chinoises. Notre RFC décrit la solution actuelle.

La norme des IDN, le RFC 3490¹ s'arrête aux considérations techniques. Elle ne traite pas les questions politiques comme « Faut-il que le titulaire du nom de domaine `café.fr` soit forcément le même que celui de `cafe.fr`? » On peut estimer que ces deux noms devraient être regroupées en un **lot**, qui soit attribué à un seul titulaire (c'est l'approche du RFC 4290).

Ces questions sont traitées par chaque registre et le mieux est que les registres d'une même aire linguistique s'entendent. C'est ce qu'on fait les registres chinois (.CN) et taïwanais (.TW) dans ce RFC, qui décrit la méthode choisie, suivant le schéma qui avait été défini dans le RFC 3743 pour les langues asiatiques.

Notamment, il faut noter qu'il existe deux écritures des langues chinoises : la traditionnelle, surtout utilisée à Taïwan et la simplifiée, surtout utilisée sur le continent. L'Internet étant international, les auteurs du RFC ont choisi de considérer les deux écritures comme équivalentes, pour ce qui concerne les noms de domaines.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc3490.txt>